Février 2025

Compte tenu des évolutions normatives attendues en 2025 (NF EN 206+A2/CN et ses textes accompagnants, du fascicule 65 du CCTG Travaux), les recommandations professionnelles de l'AFGC sont en cours de mise à jour et seront disponibles dans les mois prochains. L'accent des prochaines journées organisées en 2025 - celle du 27 mai est la première - sera mis sur les évolutions normatives en faveur de la décarbonation des bétons et des

Le référentiel normatif associé au domaine des bétons connaît en 2025 une révision majeure pour favoriser la mise en œuvre de solutions à impact carbone réduit :

- Le complément national de la norme béton (NF EN 206/CN) introduit une nouvelle classification associée à la réduction du potentiel de réchauffement global total, susceptible d'être spécifiée dans une démarche d'écoconception à l'échelle de l'ouvrage.
   Les possibilités de combinaison ciment + additions et de mélanges de ciments sont étendues,

- Tant dans la méthode prescriptive de justification de la durabilité par limites de composition, Que dans la méthode performantielle qui s'enrichit d'une approche par domaine de composition destinée à en faciliter l'emploi en mutualisant les étapes d'étude. Des règles spécifiques sont définies pour les bétons des ouvrages ou parties d'ouvrage provisoires à durée de
- bes régies specifiques sons demines par l'entre de la constitue d'utiliser de nouveaux ciments, liants ou additions
   Une méthodologie est précisée pour évaluer la possibilité d'utiliser de nouveaux ciments, liants ou additions

- Détaillera les principes de ces évolutions pour faciliter l'utilisation du nouveau référentiel normatif par les
- prescripteurs

  Illustrera les gains carbone potentiels

## PROGRAMME

## 8H30 - Accueil café des participants

9h00 - Présentation de la Délégation AFGC Grand Ouest 9h10 - Présentation générale 9h25 - Classes d'exposition

**9h50** - Décomposition en parties d'ouvrages **10h15** - Bétons pour ouvrages provisoires à durée de chantier

10H30 - Spécification des bétons à empreinte carbone réduite 10H50 - Règles de modulation des enrobages 11H00 - Pause 12H20 - Règles prescriptives

## 12H20 - Déjeuner

13H50 - Approche performantielle

15H05 - Calcul d'impact environnemental 15H15 - Conclusions, questions réponses



## Retrouvez toutes nos publications

sur les ciments et bétons sur

Consultez les derniers proiets publiés Accédez à toutes nos archives Abonnez-vous et gérez vos préférences Soumettez votre projet

Article imprimé le 13/12/2025 © infociments.fr